

HÖP

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



EDITO | POUR UNE SOCIÉTÉ SANS OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'année 2019 a été synonyme de nouvelles belles victoires pour les combats de l'association HOP. L'économie circulaire et l'obsolescence programmée ont été le sujet de beaucoup de débats politiques en France et en Europe, impulsée par la grogne citoyenne exprimée ces dernières années. Les résultats dans les modes de production et de vente commencent à se faire sentir. Nous y avons travaillé sans relâche pour aller vers une économie plus responsable vis-à-vis des consommateurs et de notre planète.

Acteur majeur entendu dans l'élaboration du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, HOP a su formuler et porter des positions claires et concrètes pour des biens plus durables et réparables. De concert avec d'autres organisations, nous avons milité et obtenu que le Parlement adopte la mise en place d'indices de durabilité et de réparabilité, l'interdiction de l'irréparabilité intentionnelle, la création d'un fonds réparation ou encore une extension de garantie de 6 mois lorsque le consommateur fait le choix de réparer un produit en panne. A travers un fort plaidoyer, nous agissons pour que les pouvoirs publics encadrent et promeuvent ces changements. Les échéances européennes et nationales de 2019 furent une opportunité unique d'encadrer et inciter le marché à s'améliorer en faveur de la durabilité. Au-delà des nouvelles normes, il faut que les lois existantes s'appliquent vraiment pour

faire cesser le sentiment d'impunité de certaines enseignes. C'est pourquoi nous suivons avec vigilance nos deux plaintes en obsolescence programmée déposées en 2017 contre Apple et Epson, lesquelles sont toujours en cours d'instruction, et c'est aussi pourquoi nous avons attaqué Amazon en décembre 2019 pour le non-respect de l'information des consommateurs en matière de garantie légale de conformité. Si nous pouvons nous féliciter de réels progrès, les délais et l'inertie du processus législatif nous imposent d'aller plus vite, par d'autres moyens !

L'obsolescence de nos produits reste une problématique qui nécessite un changement systémique dans tous les secteurs économiques.

Avec plus de 4 500 personnes touchées durant les 63 interventions réalisées en 2019, HOP continue de sensibiliser des citoyens de tous âges, avec des outils ludiques (posters, quiz, jeu, exposition...) et des conseils pratiques sur notre site produitsdurables.fr. Une enquête a d'ailleurs permis de mieux connaître le profil et les attentes des sympathisants de HOP. Pour accroître le changement culturel nécessaire, en dehors des apparitions dans de nombreux médias, les membres de HOP diffusent le message de la durabilité à travers des tribunes ou des articles, et un partenariat avec le magazine Alternatives économiques. En quelques années, l'enjeu de la durabilité a ainsi été massivement

pris en main par les citoyens !

Si les consommateurs ont un rôle important à jouer, les entreprises doivent proposer des biens et services tournés vers plus de durabilité, de réparabilité et de seconde main. L'animation d'un Club de la durabilité élargi permet de travailler avec un réseau d'entreprises volontaires pour participer à l'allongement de la durée de vie des biens. HOP reste néanmoins vigilante, avec la publication en septembre 2019 d'un rapport d'enquête sur les lave-linge.

Choisir un produit grâce à un indice de réparabilité efficace, préférer la seconde main au neuf, bien entretenir ses objets sont des gestes qui favorisent une consommation responsable. Mais celle-ci doit avant tout s'accompagner d'une production durable, robuste et réparable de la part des firmes. Les responsables politiques ont le devoir d'accélérer cette nécessaire transition écologique et citoyenne. Dans une approche multi-acteur et constructive, positive et exigeante, nous avons à cœur de sensibiliser, de former des coalitions et proposer des solutions pour avancer concrètement en faveur de la durabilité.

Laetitia Vasseur, Déléguée générale et cofondatrice de l'association HOP

SOMMAIRE |

L'ASSOCIATION HOP : VUE D'ENSEMBLE	4
LES MOMENTS-CLÉS DE L'ANNÉE 2019	6
SENSIBILISER ET FÉDÉRER	8
INFLUENCER LES LOIS	15
ENQUÊTER ET ALERER	20
ENGAGER LES ACTEURS PRIVÉS DANS LE CLUB DE LA DURABILITÉ	22



L'ASSOCIATION HOP : VUE D'ENSEMBLE

QUOI ? L'association HOP // Halte à l'obsolescence programmée a pour but de fédérer les citoyens pour influencer les lois et les industriels afin d'aller vers des produits durables et réparables.

QUI ? En 2015, alors que l'obsolescence programmée venait d'être érigée en délit, Laetitia Vasseur a co-fondé l'association HOP avec un petit groupe de personnes dont Samuel Sauvage et Emile Meunier.

POURQUOI ? Qu'elle soit technique, logicielle, psychologique, directe ou indirecte, l'obsolescence accélérée de nos produits est un fléau pour la planète et pour les consommateurs. Elle s'exprime sous différentes formes :

- L'OBSOLESCENCE TECHNIQUE, aussi dite obsolescence fonctionnelle ou structurelle.

Le bien ne fonctionne plus en raison de la durée de vie limitée de l'un de ses composants essentiels et inamovibles. On parle aussi d'obsolescence indirecte lorsque les pièces de rechange sont rendues inaccessibles ou retirées du marché.

- L'OBSOLESCENCE ESTHÉTIQUE, aussi dite psychologique ou culturelle.

Par effet de « démodage », on se sent poussé à acheter un nouveau produit, notamment lorsque la firme commercialise en peu de temps de nouveaux produits vantés comme plus performants dans les campagnes promotionnelles.

- L'OBSOLESCENCE LOGICIELLE

Il s'agit des dysfonctionnements liés aux logiciels, dans les smartphones ou ordinateurs par exemple. Elle recouvre plusieurs techniques comme la limitation de la durée de support technique par rapport à la durée d'utilisation réelle, ou encore l'incompatibilité de format entre ancienne et nouvelle version du logiciel.

DEPUIS 2015, L'ARTICLE L. 441-2 DU CODE DE LA CONSOMMATION DISPOSE :

« Est interdite la pratique de l'obsolescence programmée qui se définit par le recours à des techniques par lesquelles le responsable de la mise sur le marché d'un produit vise à en réduire délibérément la durée de vie pour en augmenter le taux de remplacement »

Les sanctions encourues sont 300 000 euros d'amende, amende pouvant aller jusqu'à 5% du chiffre d'affaires moyen annuel pour les entreprises.

Dès le début du XIXe siècle, et à plus large échelle à partir des années 1930, l'obsolescence des équipements apparaît comme le pendant du « progrès » et de la croissance. Mais la volonté de croissance infinie montre de nos jours ses limites : les inégalités sociales se creusent et les conséquences environnementales de la surproduction et de la surconsommation ne sont plus à démontrer. Alors que les

ménages se voient incités à renouveler prématurément leurs biens au détriment de leur pouvoir d'achat, l'extraction de métaux, l'accumulation de déchets et l'augmentation des émissions de CO2 vont bon train. En effet, l'offre de produits durables et réparables n'est pas encore totalement démocratisée.

Or l'heure n'est plus aux constats, mais aux solutions. HOP se veut une association pragmatique et constructive pour formuler et mettre en œuvre des changements concrets.

L'allongement de 50% de la durée de vie de nos produits réduirait de 77 millions de tonnes la quantité de CO2 émis par an.

Concernant les seuls équipements informatiques et de télécommunications, la quantité de CO2 émise par an serait réduite de 5,2 millions de tonnes. Pour l'électroménager, l'économie serait de 3,5 millions de tonnes, tandis que, pour l'ameublement, elle serait de 5 millions de tonnes. L'économie annuelle serait de 64 millions de tonnes pour l'industrie du textile, 2e industrie la plus polluante après celle du pétrole.

COMMENT ? S'appuyant sur un réseau d'experts, HOP agit pour l'allongement de la durée de vie des produits auprès des citoyens, des pouvoirs publics et des entreprises à travers 4 axes principaux :

- SENSIBILISER ET FÉDÉRER

A travers différents événements et supports, HOP vise à sensibiliser et à fédérer l'ensemble des acteurs autour des enjeux d'une production et d'une consommation

durables, ainsi que sur les solutions qui sont à la portée de chacun.

- INFLUENCER LES LOIS

HOP mène un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour instaurer un cadre favorable pour défendre les consommateurs et l'environnement.

- ENGAGER LES ACTEURS PRIVÉS

HOP anime le Club de la Durabilité, au sein duquel sont engagées des entreprises volontaires de toutes tailles, qui prouvent ainsi qu'une économie plus responsable et durable est possible.

- ENQUÊTER ET ALERTER

HOP développe son expertise en étudiant divers produits de consommation courante. Elle analyse notamment les facteurs réduisant la durée de vie de ces produits.

LES MOMENTS-CLÉS DE L'ANNÉE 2019



Publication du Livre blanc « 50 mesures pour une consommation et une production durables »

Organisation de l'événement Micro-Climax à l'espace Darwin et participation à l'événement Movin' On (Sommet mondial de la mobilité durable) au Canada

Organisation du colloque « Economie circulaire : vers des produits durables et réparables »

Auditions dans le cadre de la loi « anti-gaspillage » pour une économie circulaire incluant plusieurs mesures-phares proposées par HOP

JANVIER

MARS

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

OCT.

SEPT.

NOV.

DÉC.

Campagne de promotion de la plateforme produitsdurables.fr

Lancement du blog HOP «L'obsolescence observée» sur le site Alternatives économiques

Engagement contre l'obsolescence programmée de 10 listes candidates aux élections européennes interpellées par HOP

Participation au comité de pilotage de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Publication du rapport « Lave-linge : une durabilité qui prend l'eau »

LES CHIFFRES-CLÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2019)

2

nouveaux rapports

3

salariés

13

articles et chroniques sur Alternatives
Economiques

18

bénévoles actifs

19

entreprises engagées au sein du Club de la
Durabilité

50

+ amendements HOP déposés par des
parlementaires

63

interventions et participations à des événements

20 154

abonnés Facebook (+ 15% en 1 an) et 6 324
followers Twitter (+17%)

24 192

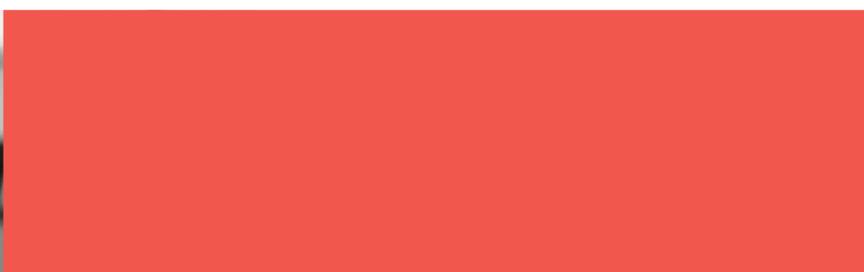
signataires du manifeste « Pour une société sans
obsolescence programmée »

109 000

visites sur le site halteobsolescence.org

230 000

visites sur le site produitsdurables.fr animé par
HOP



SENSIBILISER ET FÉDÉRER

ÉVÉNEMENTS ET INTERVENTIONS

Manifestations extérieures

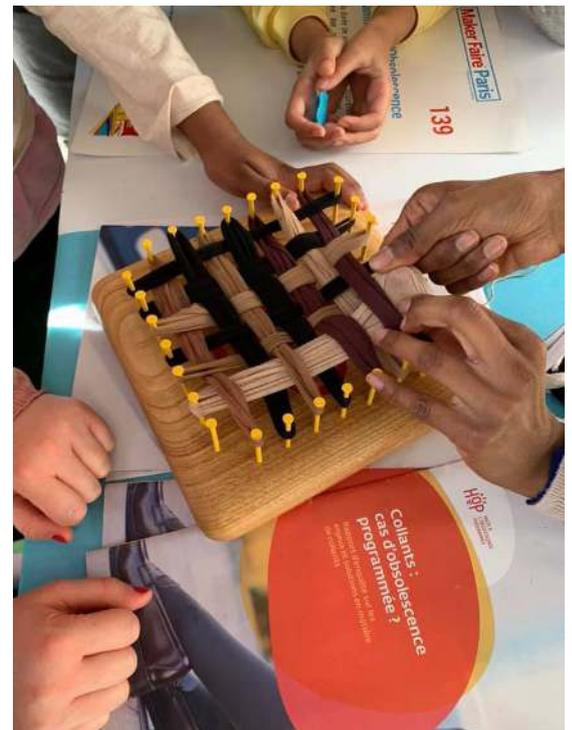
En 2019, HOP est intervenue dans 63 événements en France et à l'étranger (+26% par rapport à 2018), touchant ainsi plus de 4 500 personnes.

Entreprises, décideurs publics, politiques, jeunes, étudiants, entrepreneurs, grand public... nous sommes les interlocuteurs de nombreux acteurs-clefs dans les enjeux de l'allongement de la durée de vie et de la réparabilité.



@HOP

@HOP



@HOP



@RCF Radio

La participation de HOP peut prendre diverses formes : conférence, table-ronde, tenue de stand... Elle implique autant les bénévoles que les membres salariés de l'équipe. Citons par exemple une intervention chez Natixis, une participation au Maker Faire Paris 2019 ou encore une audition dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat.

Nous avons été invités à intervenir au Canada (Sommet mondial de la mobilité durable Movin' On à Montréal), en Allemagne (festival Fixfest à Berlin), en Espagne et en Suède, renforçant notre ère d'influence en Europe et à l'international. Au sommet

Movin' On sur la mobilité durable à Montréal, HOP a participé aux échanges avec les professionnels pour établir des propositions concrètes sur la durabilité dans le secteur automobile. L'événement Plate à Berlin a réuni chercheurs et associations engagées dans la durabilité des produits. Les actions pour les produits durables et réparables se multiplient à l'international et le monde de la recherche foisonne de nouvelles études sur le sujet : les solutions à l'obsolescence accélérée sont palpables, se mutualisent et cette mise en réseau est bénéfique pour un changement global de production et de consommation.

Festival de la réparation Fixfest (Berlin, le 20 septembre)



ÉVÉNEMENTS HOP

En partenariat avec Darwin et dans le cadre du Micro Climax à Bordeaux, événement qui tend à engager la discussion avec le public sur des thématiques phares de la transition écologique, HOP a organisé une table ronde le 6 juin en présence d'une centaine de personnes et de 1 900 autres via Facebook live.

Le colloque annuel de HOP a eu lieu le 3 octobre au Ministère de la transition écologique et solidaire, sur le thème "Économie circulaire : vers des produits durables et réparables", et a réuni 200 personnes. Ouvert par Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès la Ministre de la Transition écologique et solidaire, le colloque a fait état des leviers à mobiliser dans divers secteurs en faveur de la durabilité des produits.

Quelques points essentiels et très encourageants pour notre cause commune ont été soulevés :

- l'économie circulaire et les métiers du réemploi et de la réparation sont vecteurs d'emplois ;
- la durabilité des produits est nécessaire dans beaucoup de secteurs comme l'immobilier et le textile : un modèle économique viable est possible ;
- l'incitation à la réparation, facilitée par la loi anti-gaspillage, est une aubaine pour les acteurs du secteur mais représente des défis tels que la structuration de l'offre de réparation ;
- aujourd'hui, les fabricants comme les distributeurs voient en la durabilité une opportunité économique vertueuse, comme nous pouvons le constater avec les interventions de quelques membres du Club de la durabilité qui ont plébiscité les échanges avec HOP pour améliorer leurs pratiques.

L'ensemble des échanges du colloque est disponible en replay sur la [chaîne Youtube](#) de HOP.

Colloque « Économie circulaire : vers des produits durables et réparables » (le 3 octobre)





L'EXPOSITION « INUSABLE »

A l'occasion de son colloque annuel, l'association HOP a inauguré l'exposition itinérante « Inusable », en collaboration avec la Bibliothèque Forney spécialisée dans les arts décoratifs et les métiers d'arts, grâce au dynamisme de nos bénévoles et en particulier d'Annie-Claude Elckaim.

L'exposition est composée de reproductions d'affiches publicitaires datant d'avant la fin des années 50. Argument de vente et promesse d'achat utile, l'aspect durable représentait alors la réussite d'un produit : les acheteurs le voulaient et les vendeurs le promettaient. L'exposition engage une réflexion sur les dérives d'un mode de production qui a développé un mode de consommation dans lequel la règle est de jeter, de remplacer, de gaspiller sans compter.

En faisant la promotion de pratiques vertueuses porteuses d'équilibre individuel et collectif, de justice sociale et de sauvegarde de notre planète, le message

de HOP n'est pas que "c'était mieux hier" mais plutôt que "ce sera mieux demain" !

Ouverte à toutes les synergies, HOP propose désormais l'exposition de ces affiches pour des événements organisés par diverses organisations souhaitant aborder avec originalité auprès des citoyens les thématiques de l'économie circulaire, de la production et de la consommation responsables.

HOP DANS LES MÉDIAS

En 2019, HOP a continué à être très présente dans les médias, sollicitée pour son expertise sur l'économie circulaire et l'allongement de la durée de vie des produits. L'équipe de HOP a été interviewée par la télévision, la radio (France Inter, RMC, France Bleu...), la presse écrite et en ligne (Ouest France, 20 minutes, Le Parisien, Sciences et Avenir...).

La publication du rapport « Lave-linge : une durabilité qui prend l'eau », en particulier, a été reprise par un très grand nombre de

médias, dont TF1, M6, LCI, France Info ou encore France 2.

Cette large couverture médiatique contribue à notre influence. Elle nous permet d'alerter plus de citoyens, de diffuser plus largement notre message et nos propositions et ainsi de faire bouger les lignes.

QUELQUES EXEMPLES DE PARUTIONS MÉDIAS :

- France tv info, 28/02/19, Obsolescence programmée : la marque Epson réduirait-elle délibérément la durée de vie de vos cartouches d'encre ?
- Ouest France, 19/03/19, Un site contre l'obsolescence programmée
- 20 minutes, 07/05/19, Obsolescence programmée: Un délit difficile à combattre
- Les Echos, 25/06/19, Obsolescence programmée : quels risques financiers pour les entreprises ?
- Capital, 23/09/19, La durée de vie des lave-linge continue de baisser
- BFMTV, 04/10/19, Smartphones: le Sénat veut obliger les fabricants à proposer des mises à jour pendant dix ans

LA PLATEFORME PRODUITSDURABLES.FR

Lancé en décembre 2018, le site [Produitsdurables.fr](https://produitsdurables.fr) se veut être une référence en tant que guide à la décision d'achat de produits durables et réparables. Sur le principe d'Allociné, les internautes peuvent donner leur avis sur leurs produits en signalant leur durabilité ou leur fragilité. Ces avis sont étayés par de nombreux avis d'experts de la réparation. La plateforme génère ensuite un classement des marques évaluées selon la durabilité et la réparabilité des produits qu'elles mettent en vente. La plateforme dispose aussi de conseils pratiques pour acheter, faire durer et assurer une fin de vie responsable à nos objets.

En 2019, le site a enregistré près de 230 000 visites. De nouveaux articles ont été publiés et le contenu existant est constamment enrichi. La plateforme compte plus de 90 avis d'experts.

Cette année, un partenariat a été noué avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle Aquitaine pour optimiser le formulaire à destination des réparateurs et rendre les données expertes encore plus fiables.

Page d'accueil de la plateforme produitsdurables.fr

Trouver et signaler
les produits qui durent pour
déprogrammer l'obsolescence !

SIGNALER PRODUIT



Cafetière

Les marques les plus fiables

Bialetti	★★★★★
Melitta	★★★★☆
Saeco	★★★★☆
Tassimo	★★★★☆
Nespresso Krups	★★★☆☆

VOIR LA LISTE COMPLÈTE



Acheter
Un produit fiable



Faire durer
Comment éviter
les pannes



Réparer
Vers qui se tourner
sans se ruiner



Garantie
Est-elle encore
valable ?



Fin de vie
Que faire pour bien
s'en séparer ?

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

LA COMMUNAUTÉ DE HOP

En 2019, HOP a été très présente sur les réseaux sociaux. Le nombre de nos abonnés est passé à plus de 20 100 sur Facebook et à plus de 6 300 sur Twitter. En tout, 24 192 personnes ont signé notre manifeste pour soutenir nos propositions. La lettre d'actualités de HOP, envoyée mensuellement pour informer nos sympathisants des avancées de nos actions, est aujourd'hui envoyée à plus de 25 000 destinataires.

La communauté des sympathisants de HOP s'agrandit ainsi d'année en année pour apporter toujours plus de poids à nos revendications.

LE KIT DE COMMUNICATION

HOP met à disposition, sur son site halteobsolence.org, un kit de sensibilisation à l'usage des sympathisants souhaitant diffuser les messages de l'association. Ce kit comprend des quiz, le livre Du jetable au durable et des affiches faisant la promotion du site produitsdurables.fr et, depuis février 2019, celle des principales propositions issues du Livre blanc de HOP.



@HOP

ARTICLES PUBLIÉS EN 2019

L'OBSOLESCENCE OBSERVÉE : LE BLOG DE VULGARISATION D'EXPERTISE

Lancé en mars 2019, le **blog** « **L'obsolescence observée** » animé par HOP sur le site d'Alternatives économiques vise à faire connaître au plus grand nombre les enjeux de l'obsolescence programmée et de la durabilité. Il est alimenté chaque mois par un article d'un membre du comité d'experts de l'association, composé de chercheurs et d'économistes.

Les articles du blog ont reçu entre 200 et 700 lecteurs chacun. Ils permettent à HOP d'être à la pointe de l'expertise sur l'obsolescence de nos produits pour travailler sur des sujets nouveaux et des solutions innovantes.

Laetitia Vasseur, DG et co-fondatrice de HOP, est également **chroniqueuse pour Alternatives Economiques** depuis 2019.

« Améliorer la garantie légale pour allonger la durée de vie de nos appareils » Emile Meunier, avocat en droit de l'environnement

« La modularité pour lutter contre l'obsolescence programmée » Frédéric Bordage, fondateur et animateur de GreenIT

« Comment mettre fin à l'obsolescence logicielle ? » Frédéric Bordage, fondateur et animateur de GreenIT

« Consommation : de l'overdose à la sobriété » Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles

« Business models : vers une prise en compte de la durabilité effective des vêtements » Isabelle Robert et Maud Herbert, maître de conférence et professeure à l'Université de Lille

« Obsolescence choisie ou subie : que pensent les consommateurs lorsqu'ils remplacent leur téléphone portable alors qu'il marche encore ? » Dominique Kreziak, Isabelle Prim-Allaz, Elisabeth Robinot respectivement maîtres de conférences à l'Université Savoie Mont-Blanc, Université Lyon 2 et Université du Québec à Montréal.

« 5 ans d'avancées (ou non) sur l'obsolescence programmée » Thierry Libaert, conseiller au Comité Social et Economique Européen

« Obsolescence et transition énergétique » Eric Vidalenc, responsable du Pôle transition énergétique à la Direction Régionale Hauts de France de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie

« La consommation durable : un nouveau pacte social autour de la consommation ? » Sophie Dubuisson-Quellier, directrice de recherche au CNRS - Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po)

« L'obsolescence programmée et son histoire : vrai ou faux ? » Jeanne Guien, docteure en philosophie et auteure de la thèse "Obsolescences. Philosophie des techniques et histoire économique à l'épreuve de la réduction de la durée de vie des objets"

CHRONIQUES DE LAETITIA VASSEUR

« Mon iPhone dure trois ans : merci Apple ? »

« Le grand tabou de la surconsommation »

« L'économie circulaire ne tourne pas rond »



INFLUENCER LES LOIS

LE LIVRE BLANC DE HOP

En mars, nous avons publié notre **Livre Blanc** à destination des élus locaux, nationaux et européens. Il comporte 50 mesures de politiques publiques pour une consommation et une production durables.

Ce livre blanc a été présenté à Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, et a donné lieu à de nombreuses auditions avec des parlementaires.

Les différentes propositions se divisent en 6 axes sur lesquels les pouvoirs publics peuvent agir pour lutter contre

l'obsolescence accélérée de nos biens :

- Améliorer la conception
- Permettre la réparation
- Développer le marché de l'occasion
- Consommer durable
- Renforcer la garantie
- Lutter contre l'obsolescence logicielle

D'après un sondage réalisé par HOP et qui a reçu plus de 1 500 réponses, les citoyens attendent avant tout que l'Europe encadre le marché unique pour les protéger des produits prêts-à-jeter par des mesures

Remise du Livre Blanc « 50 mesures pour une production et une consommation durables » à Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire (le 21 mai)



contraignantes pour les fabricants (pièces détachées obligatoires, garanties, délit d'obsolescence programmée). Ensuite, des mesures de promotion de la réparation sont également jugées utiles (cours de réparation à l'école, création d'un fonds dédié, développement des bricothèques et ressourceries). Enfin, l'encadrement de la publicité puis la sensibilisation à la consommation durable sont perçus comme intéressants mais moins prioritaires.

La mesure la plus plébiscitée (près de 90% des sondés) est l'interdiction de l'obsolescence programmée dans l'Union européenne. Avec cette interdiction, plus de 500 millions de citoyens seraient protégés contre cette pratique dévastatrice aussi bien sur le plan environnemental que celui du pouvoir d'achat.

Parmi les autres propositions, 80% des répondants désirent de manière prioritaire la disponibilité obligatoire des pièces détachées pendant une période minimale ambitieuse, de 10 ans par exemple, pour favoriser la réparation. Ils sont près de 75% à juger tout à fait pertinent l'allongement de la durée de garantie légale à 5 ans, au lieu de 2 ans aujourd'hui, et sont 72% en faveur d'un affichage clair de la durabilité des produits pour guider leurs achats.

L'ensemble de ces propositions sont portées auprès des élus de tous les échelons via un travail continu de plaidoyer, en particulier dans le cadre des élections européennes de mai et de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

PLAIDOYER EUROPÉEN : ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX ET NOUVELLES NORMES D'ÉCOCONCEPTION

Au niveau européen, nous avons obtenu des engagements de la part de 10 listes candidates: Renaissance, Les Républicains, Le Rassemblement National, La France Insoumise, Europe Ecologie Les Verts, le Parti Communiste Français, Génération.s, Les Européens et Urgence Ecologie.

La quasi-majorité des listes s'est accordée sur la volonté d'interdire l'obsolescence programmée à l'échelle européenne pour protéger 500 millions de consommateurs. Si certaines listes, notamment celles ouvertement écologistes, ont proposé diverses mesures intéressantes en matière d'éco-conception et de réparabilité, d'autres se sont montrées plus évasives. Dès 2020, nous interpellons les députés élus sur ces engagements.

HOP est aussi adhérente de l'association européenne ECOS, qui collabore avec la Commission européenne pour la standardisation et l'éco-conception des produits. Nous nous félicitons du travail accompli cette année pour l'adoption en octobre de nouvelles normes d'éco-conception. A compter de mars 2021, il sera notamment obligatoire pour les fabricants de mettre à disposition des pièces détachées et de publier les informations nécessaires à la réparation de certains produits (par exemple, pour les lave-vaisselle, les fabricants ou les importateurs devront mettre à disposition les pièces détachées les plus importantes, les outils et les informations nécessaires

à leur réparation pendant une durée d'au moins 7 ans).

Ces normes instaurent aussi un renouveau de l'étiquette énergie pour plus d'efficacité, ce qui permettra une diminution de la facture d'électricité pour les citoyens.

PLAIDOYER NATIONAL : LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans un premier temps, HOP a poursuivi sa participation aux groupes de travail sur la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC) à l'origine de la loi dite "loi anti-gaspillage". L'association a notamment contribué aux groupes de travail définissant les critères de réparabilité des produits en vue de la création de l'indice de réparabilité (voir ci-dessous) pour plusieurs catégories de produits : smartphone, ordinateur portable, lave-linge notamment. A cette occasion, la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire Brune Poirson a salué notre travail et nos propositions.

HOP a également travaillé avec plusieurs autres parties prenantes à définir les contours d'un **fonds pour rendre la réparation moins chère**, et a étudié sa faisabilité.

Dans un second temps, HOP a rencontré une trentaine de parlementaires pour présenter son Livre Blanc et les amendements qu'elle souhaitait porter.

L'examen par les Sénateurs a représenté un fort espoir, car de nombreuses propositions-phares de HOP y ont été votées. Les députés ont montré légèrement moins de volonté et sont revenus sur plusieurs points importants, mais de grandes avancées ont néanmoins été actées.

HOP a été très écoutée, et notamment auditionnée à plusieurs reprises par les acteurs clés de ce texte :

- Audition par la rapporteure Marta de Cidrac au Sénat le 22 juillet 2019
- Table-ronde avec la rapporteure Véronique Riotton à l'Assemblée nationale le 1er octobre 2019
- Audition par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale le 2 octobre
- Table-ronde sur l'information du consommateur à l'Assemblée nationale le 24 octobre 2019
- Petit-déjeuner avec le groupe de députés Accélérons la transition écologique le 9 octobre 2019
- Table-ronde avec la rapporteure Graziella Melchior sur l'obsolescence logicielle le 6 novembre 2019
- Table-ronde avec la rapporteure Graziella Melchior sur les garanties le 4 décembre 2019
- Petit-déjeuner avec les associations et Brune Poirson le 6 décembre 2019





Petit-déjeuner avec les députés du groupe Accélérons la Transition Écologique dans le cadre de la loi anti-gaspillage (le 9 octobre)

Parmi les propositions-phares que nous nous félicitons d'avoir portées jusqu'à leur adoption par les deux chambres :

- l'affichage obligatoire d'un indice de réparabilité sur les produits électriques et électroniques en 2021,
- l'affichage obligatoire d'un indice de durabilité sur ces mêmes produits à partir de 2024,
- l'apposition d'un compteur d'usage sur le gros électroménager à partir de 2021 sur la base du volontariat, donnant droit à des points bonus pour les fabricants,
- l'interdiction de l'irréparabilité intentionnelle,
- la création d'un fonds de réparation et d'un fonds pour le réemploi,

- une extension de garantie de 6 mois lorsque le consommateur fait le choix de réparer un produit en panne et une réinitialisation de la garantie de 2 ans si, le cas échéant, le produit n'est pas réparé par le distributeur,
- une garantie logicielle de 2 ans qui pourra être étendue par décret, avec possibilité de refuser les mises à jour.

Des mesures de moindre impact mais néanmoins très positives ont également été votées :

- l'interdiction des publicités incitant à détruire des produits en état de marche, et l'encadrement des publicités trompeuses du Black Friday,

- une meilleure information des consommateurs sur les mises à jours logicielles et leurs conséquences,
- l'élaboration d'un rapport sur l'obsolescence logicielle,
- une meilleure information sur les pièces détachées, y compris lorsqu'elles ne sont pas disponibles,
- un délai de livraison des pièces de 15 jours, au lieu de 60 actuellement,
- l'obligation de proposer des pièces de seconde main quand cela est possible,
- une obligation de pièces détachées disponibles pendant 5 ans pour certains appareils électriques et électroniques et pour le matériel médical,
- l'enseignement de la prévention des déchets et notamment de la réparation,
- l'encouragement de l'impression 3D

lorsque les pièces ne sont plus disponibles,

- l'encouragement du réemploi et du recours aux pneus rechapés dans la commande publique.

La loi anti-gaspillage est un point de départ vers une économie circulaire, mais les défis restent nombreux et le travail à accomplir considérable.

ZOOM SUR UN ACQUIS MAJEUR : L'INDICE DE DURABILITÉ

Défendu par HOP et d'autres associations de défense de l'environnement et des consommateurs, l'affichage obligatoire de cet indice à partir de 2024 a finalement été intégré à la loi anti-gaspillage, alors que le projet de loi présenté en juillet contenait seulement un indice de réparabilité obligatoire. C'est une victoire incontestable pour l'association HOP, car la durabilité est une notion plus large qui peut comprendre non seulement la réparabilité mais aussi la robustesse des matériaux, l'aspect logiciel, la fiabilité du produit.

HOP participe au comité de pilotage de cet indice pour défendre ses positions en faveur des consommateurs.



ENQUÊTER ET ALERTER

LE RAPPORT « LAVE-LINGE : UNE DURABILITÉ QUI PREND L'EAU ? »

En septembre, HOP a publié le **rapport « Lave-linge : une durabilité qui prend l'eau ? »** en partenariat avec l'entreprise de réparation Murfy.

Les conclusions de ce rapport sont sans appel : en 8 ans, la durée de vie des lave-linge a diminué de 30%, malgré une contrainte financière pour les consommateurs et une empreinte écologique désastreuse : le marché du lave-linge représente 2 700 000 nouvelles machines vendues chaque année en France, soit 1 million de tonnes de CO2 rejeté dans l'atmosphère. Pour un lave-linge de 70kg, il faut mobiliser 2 tonnes de matières sur tout le cycle de vie du lave-linge.

A travers ce rapport, nous faisons état de trois types de pannes qui pourraient être évitées et des solutions pour faire durer notre machine.

Les données proviennent :

- des entretiens menés par les membres salariés et bénévoles de HOP auprès d'experts du secteur,
- d'un sondage mené par HOP entre novembre 2018 et mars 2019 qui a récolté 900 réponses,
- d'une étude du Baromètre du SAV Labo Fnac Darty 1ère édition, juin 2018,
- des données collectées par l'entreprise Murfy entre septembre 2018 et août 2019 sur plus de 3000 lave-linge,
- de l'étude du GIFAM, Durabilité des appareils de GEM. Les consommateurs ont la parole, 2010.

Un très grand nombre de médias dont France Info, TF1, LCI ou encore France 3 ont relayé les résultats de ce rapport.

UNE PLAINTÉ PÉNALE CONTRE AMAZON

Après les plaintes contre Epson et Apple déposées respectivement en septembre 2017 et décembre 2017, l'association a déposé une nouvelle plainte pénale en décembre 2019 contre Amazon, pour pratiques commerciales trompeuses.



Elle reproche à Amazon de tromper les consommateurs sur leur droit à garantie des biens achetés sur la plateforme.

Durant une période de deux ans suivant l'achat d'un appareil, le vendeur est présumé responsable en cas de panne. Il doit alors réparer ou remplacer le bien sans que le consommateur n'ait rien à prouver. C'est la loi française à laquelle sont soumis l'ensemble des vendeurs professionnels de produits.

Toutefois, dans les cas où Amazon se comporte comme un vendeur ou un revendeur direct, la plateforme omet d'indiquer à ses clients que les biens achetés sont garantis deux ans, les privant ainsi d'une information substantielle pour exercer leurs droits. Elle les induit même en erreur en mentionnant une garantie d'un an seulement.

Selon l'association HOP, ces agissements sont constitutifs de pratiques commerciales trompeuses, délit réprimé par le code de la consommation. Alors que plus de 20 millions de Français sont clients d'Amazon chaque année, les impacts sociaux et environnementaux du non-recours à la garantie, en particulier la réparation, sont colossaux.

RAPPEL : LES PLAINTES CONTRE APPLE ET EPSON

Suite à un rapport produit sur l'obsolescence des imprimantes, l'association HOP avait déposé en septembre 2017 la première plainte au monde pour obsolescence programmée et tromperie auprès du Procureur de la République de Nanterre. Les marques HP, Canon, Brother et surtout Epson étaient citées dans la plainte. Les éléments en cause sur les imprimantes étudiées : les tampons absorbeurs d'encre qui seraient indiqués en fin de vie à tort, et les cartouches d'encre qui ne seraient pas vides lorsque l'imprimante l'affirme à cause d'une puce qui compte le nombre de copies effectuées.

Après les révélations d'un représentant d'Apple concernant le ralentissement volontaire des iPhones 6; 6S, S7 et SE via une mise à jour du système d'exploitation, l'association a porté plainte contre la firme en décembre 2017.

En décembre 2019, les deux enquêtes sont toujours en cours.

@Joel & Jasmine Førestbird



ENGAGER LES ACTEURS PRIVÉS DANS LE CLUB DE LA DURABILITÉ

Les acteurs privés jouent un rôle évidemment central dans la durabilité des produits. En ce sens, nous savons mettre en avant et soutenir les initiatives favorables à la durabilité et la réparabilité des produits, nécessaires à un changement sociétal. Nous avons lancé en décembre 2017 le Club de la Durabilité, regroupant les entreprises partageant la volonté d'aller vers une offre plus durable. A raison d'une réunion par trimestre, le Club vise à partager les bonnes pratiques et travaille à identifier les grands enjeux que rencontrent les entreprises engagées dans la consommation durable.

Début 2019, le Club est passé de 8 à 18 membres issus de secteurs très différents. Il facilite les échanges entre petites start-ups et grands groupes autour de la durabilité des biens et des services. Un membre du comité d'experts de HOP ou une personnalité extérieure est invitée à chaque

réunion pour dynamiser les échanges dans un esprit critique et constructif. Les thèmes de l'année 2019 ont été les suivants :

- Présentation des nouveaux membres, réflexion stratégique sur les axes de travail et objectifs du Club en 2019.
- Le coût et l'accessibilité-prix de la durabilité (produits durables, réparation, occasion, économie de fonctionnalité) ; avec Philippe Moati, économiste et co-président de l'Observatoire société et consommation.
- L'information et la pédagogie auprès du consommateur pour inciter aux changements de perception et de comportements vers l'allongement de la durée de vie des produits ; avec Cécile Desauvay, directrice d'études à Futuribles, sur les nudges et les modes de consommation.

Une réunion du Club de la durabilité





- Les politiques publiques nécessaires au déploiement de la durabilité ; avec Matthieu Orphelin, député du Maine et Loire.
- Etudes de cas (Darty Max, Bouilloire Kippit), bilan 2019 et perspectives 2020.

Ces échanges prouvent qu'une économie sans obsolescence programmée est possible. Elle représente un choix pour un nombre croissant d'entreprises qui voient en la durabilité et la réparabilité une opportunité économique vectrice d'innovations responsables.

Plusieurs initiatives positives ont été lancées par les entreprises du Club : la création d'un indice de durabilité ou de « sélection durable » en magasin, l'élaboration d'études, la promotion d'un changement systémique à travers des séminaires d'entreprise.

Des réflexions très pertinentes sont ressorties des échanges : une offre de produits et de services durables ne peut se développer si la demande est insuffisante.



Mais à l'inverse, la demande de produits durables peut se confronter à un manque d'offre de biens accessibles. Quels sont les freins à la consommation durable ? Quels leviers mobiliser pour inciter à la consommation de produits durables et réparables ?

En octobre 2019, le Club de la durabilité a publié son deuxième rapport intitulé « **Economie circulaire : comment démocratiser l'offre de produits durables et réparables ?** ». Ce rapport présente 31 recommandations issues des réunions de travail des membres du Club.

Enfin, Laetitia Vasseur, Déléguée Générale de HOP, a présidé le jury de la catégorie « réparabilité et durabilité » des Prix Entreprises et Environnement, en partenariat avec le Ministère de la transition écologique. L'entreprise Craftnsound, qui fabrique et vend des enceintes bluetooth réparables à monter soi-même, a été récompensée.

ACTIONS LOCALES : ZOOM SUR LA BOUCLE

Cette année, l'association HOP s'est mise en réseau avec le tissu associatif et professionnel de la Région Nouvelle Aquitaine pour prolonger l'action de HOP sur ce territoire. Cela a abouti à plusieurs interventions locales qui ont permis de sensibiliser plus de 300 personnes sur la région bordelaise, des entreprises nouvelles au sein du Club de la durabilité, des partenariats institutionnels pour le site produitsdurables.fr...

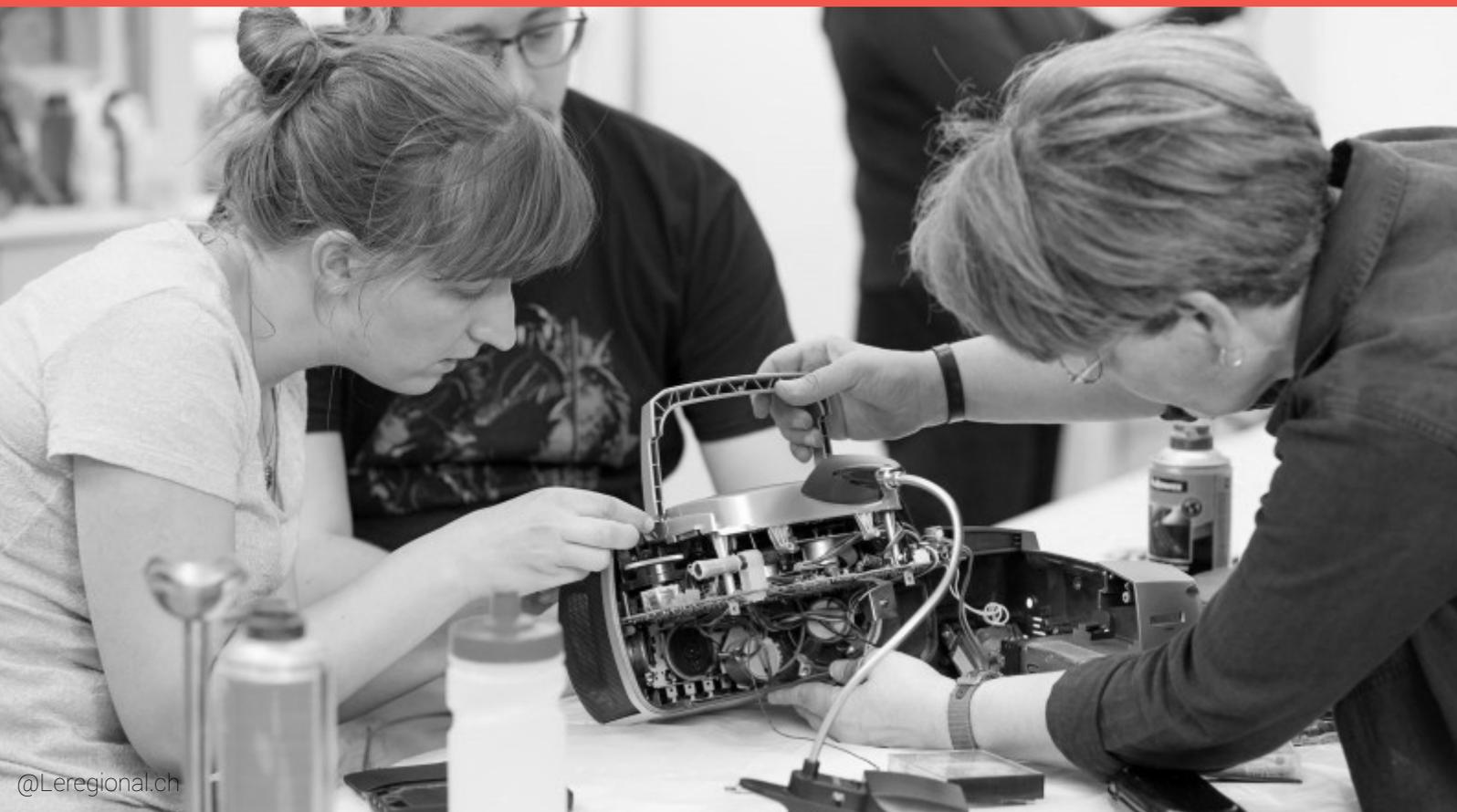
L'association a formé une communauté d'ambassadeurs locaux et compte aujourd'hui 4 bénévoles actifs à Bordeaux.

L'idée a également émergé d'un tiers-lieu dit « la Boucle » dans le sud de la métropole bordelaise. Dédié à l'économie circulaire et porté par HOP, ce tiers-lieu devrait voir le jour en 2020.

Ouvert à tous, il sera divisé en plusieurs espaces afin de mettre en pratique toutes les solutions pour allonger la durée de vie de ses produits :

- Espace réparation et bricothèque
- Boutique : objets issus de la recyclerie ou conçus pour durer
- Espace professionnel : ateliers de créateurs, coworking et formation autour de l'économie circulaire
- Café associatif : ateliers participatifs et programmation culturelle.

A travers ce projet ancré sur le territoire métropolitain, HOP soutient la transition écologique au niveau local grâce à un réseau grandissant de partenaires.



FONCTIONNEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

L'ORGANISATION

En 2019, l'équipe de HOP était composée de 2 salariées, rejointes au mois de décembre par une 3ème personne, de 2 à 4 stagiaires ou volontaires en service civique et d'une quinzaine de bénévoles actifs. Depuis avril 2019, l'équipe grandissante s'est installée dans des bureaux dans le 19ème arrondissement de Paris, à Lut'ess, un espace fédérant des entreprises sociales et associations conventionné par la Ville de Paris.

Tous les mois, les bénévoles sont invités à se réunir pour effectuer un suivi des actions de l'association, dans une logique de co-construction. Les 14 et 15 juin

2019, un séminaire convivial de formation réunissant bénévoles, salariés, stagiaires et volontaires a eu lieu.

Les membres de l'équipe se répartissent en plusieurs pôles :

- PÔLE COMMUNICATION

Ce pôle a pour mission d'élaborer les campagnes de communication de HOP et d'assurer en continu la diffusion des messages de l'association à travers divers supports (vidéos, réseaux sociaux, communiqués de presse, affiches...).





@HOP

- PÔLE SENSIBILISATION

Les deux missions principales de ce pôle sont de sensibiliser des publics aussi variés et larges que possible à travers des participations à des événements publics ou privés, et de faire vivre l'exposition Inusable en la proposant aux organisateurs d'événements.

- PÔLE PLAIDOYER

HOP est en relation constante avec les décideurs publics français et européens. L'objectif est de les influencer afin de changer les lois pour favoriser la réparabilité et la durabilité des produits. Les personnes impliquées dans ce pôle assurent aussi une veille législative.

- PÔLE JURIDIQUE

Nous recevons tous les jours des demandes des consommateurs concernant leurs droits. Les juristes bénévoles de HOP, spécialisés en droit de la consommation, répondent à ces questions. Ils aident aussi à l'élaboration des rapports d'enquête.

- PÔLE RAPPORTS D'ENQUÊTE

Les rapports d'enquête sont le fruit d'une collaboration entre bénévoles, réparateurs partenaires et experts. Ensemble, ils décortiquent un produit pour en relever des potentiels cas d'obsolescence programmée et en démontrer les impacts environnementaux depuis leur fabrication jusqu'à leur fin de vie. Ils montrent aussi qu'une meilleure conception des produits étudiés permettrait d'allonger leur durée de vie.

Une fois par an, HOP réunit son Assemblée Générale afin d'approuver les comptes et de déterminer les orientations de l'association pour les 12 mois à venir. Un nouveau conseil d'administration, paritaire et composé de 9 membres incluant pour la première fois des experts, a été élu en septembre.

Les orientations stratégiques de l'association y ont été définies : 2020 sera une année intense !

LES MOYENS DE L'ACTION

Notre modèle économique repose sur des sources diversifiées composées essentiellement de subventions publiques, de dons, d'adhésions (à titre individuel) et de cotisations (au titre du Club de la durabilité). Nous vendons également des prestations et des produits (conférences, livres, jeux...). Le bénévolat, bien que difficile à mesurer de manière exacte, représente une aide substantielle.

Nous cherchons à ce que la nature de ces ressources assure notre totale indépendance d'expression et d'action. Les

dons et adhésions des particuliers sont dans ce sens un atout très précieux.

Les finances de l'association permettent pour l'essentiel de payer les salariés, matière grise sans quoi nos actions ne seraient ni pérennes ni suivies, mais aussi nos prestataires (graphisme, développement web, imprimeurs...) ou encore notre fonctionnement général (frais de bureau, matériel, représentation, assurances...).

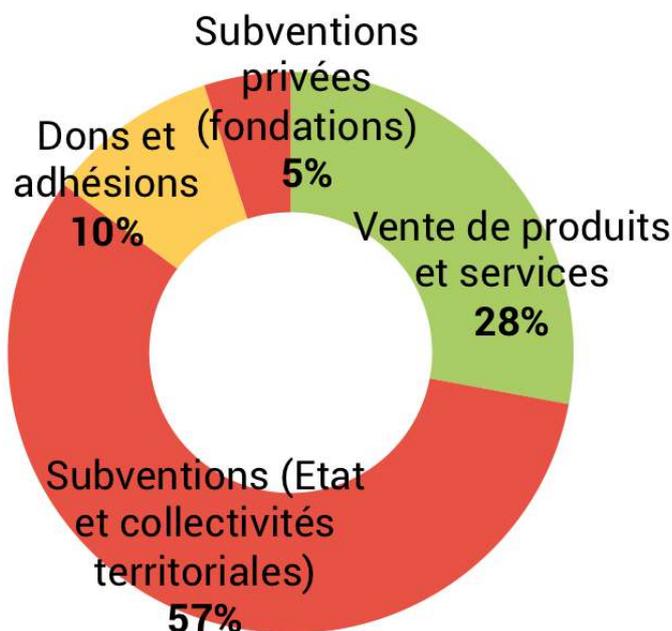


Diagramme I : Sources de financement

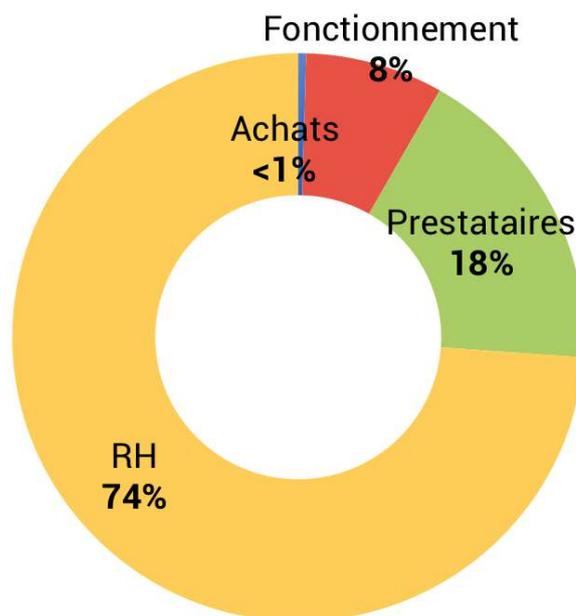


Diagramme II : Postes des dépenses

CONCLUSION |

Nous sommes heureux de constater que les actions entreprises depuis la création de HOP en 2015 commencent à porter leurs fruits à travers des changements concrets qu'il s'agit d'amplifier encore en 2020.

La communauté HOP s'est agrandie et la pression collective que nous arrivons à mettre porte ses fruits pour de véritables résultats. C'est un vrai changement culturel qui s'amorce ! Le Club de la durabilité s'est agrandi avec des réflexions et des actions concrètes pour engager les entreprises vers une économie responsable. La plupart des députés européens ont pris des engagements pour lutter contre l'obsolescence programmée. Au niveau national, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a repris plusieurs propositions-phares de l'association HOP, qui incitera le marché à s'améliorer. La publication du rapport "Lave-linge : une durabilité qui prend l'eau ?" a abouti à des réactions industrielles et des avancées dans le cadre de l'indice de réparabilité obligatoire en 2021, comme la prise en compte d'un compteur d'usage. Enfin, nous continuons de sensibiliser toujours plus de citoyens à l'obsolescence programmée et aux solutions pour allonger la durée de vie des produits.

Nous sommes néanmoins conscients que l'obsolescence reste encore globalement la norme et qu'il reste beaucoup à faire. Les progrès ne vont pas assez vite et pas assez loin. Beaucoup d'entreprises et de pratiques

restent impunies. Avec le changement climatique, il y a urgence ! La fabrication et la surconsommation de produits prêts-à-jeter polluent, émettent beaucoup trop de CO2 et décuplent le nombre de déchets. L'offre de produits durables et la réparation restent encore souvent trop chères et trop confidentielles. Nous avons donc encore du travail pour faire avancer les choses, faire émerger et connaître les solutions accessibles, défendre l'intérêt général face aux lobbies industriels, relever les défis de l'obsolescence logicielle et culturelle, dynamiser des modèles économiques compatibles avec l'emploi et les produits durables, respectueux des consommateurs et de l'environnement. Notre présence, jusque-là, a démontré notre capacité à empêcher de donner carte blanche aux intérêts des entreprises et à obtenir de véritables progrès.

En 2020, l'équipe HOP sera plus que jamais présente et active, avec une équipe renforcée, pour mettre tout en œuvre pour des produits durables et réparables, en comptant sur le soutien de nos donateurs, nos adhérents et nos financeurs, sans lesquels (quasiment) rien ne serait possible !

LE COMITÉ DES EXPERTS

Pour pouvoir mener ses différentes actions avec rigueur et indépendance, HOP s'appuie sur un comité d'experts issus de diverses branches du secteur universitaire, de l'entrepreneuriat et de professions libérales.



Anne-Sophie Novel
Docteure en économie, elle est journaliste spécialisée dans le développement durable, l'innovation sociale et l'économie collaborative.



Thierry Libaert
Auteur de l'avis de Conseil économique et social européen sur l'obsolescence programmée, il est par ailleurs auteur de nombreux livres et articles sur la communication.



Frédéric Bordage
Expert en numérique et développement durable, il a co-fondé GreenIT.fr et collabore avec l'Ademe, l'Afnor ou encore la commission européenne.



Philippe Moati
Professeur d'économie à l'Université Paris Diderot et co-fondateur de l'Observatoire Société et Consommation (l'ObSoCo).



Damien Ravé
Entrepreneur et développeur Web, il a créé les sites coopératifs commentreparer.com et produitsdurables.fr dédiés à la consommation durable.



Sophie Dubuisson-Quellier
Directrice de recherche au CNRS en sociologie et directrice adjointe du Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po)



Philippe Frémeaux
Editorialiste au magazine Alternatives Economiques, président de l'Institut Veblen. Il est notamment le coauteur de Transition écologique, mode d'emploi.



Cécile Désaunay
Directrice d'études à Futuribles, experte des modes de vie, de la consommation et des transitions



Dominique Kreziak
Maître de conférences en Marketing à l'IAE Université Savoie Mont Blanc. Ses recherches portent sur le comportement des consommateurs



Walter Stahl
Fondateur et directeur du Product-Life Institute Geneva



Cosima Dannoritzer
Réalisatrice de documentaire spécialisé en écologie et technologie, « Prêt à jeter » (2010), « La tragédie électronique » (2014)



Benoît Petit
Maître de conférences en droit, Vice-président de l'Université de Versailles-Saint-Quentin, ses recherches portent notamment sur la RSE et l'éthique des entreprises



Claire Larroque
Doctorat en philosophie environnementale à l'Université Paris 1et à l'Université Laval à Québec. Sa thèse porte sur les enjeux éthiques et politiques liés à la gestion des déchets des sociétés industrielles.



Eric Vidalenc
Economiste de l'énergie, Conseiller scientifique de Futuribles et blogueur chez Alternatives Economiques



Emile Meunier
Avocat, spécialiste des affaires publiques et transition écologique



Claude-Albéric MAETZ
Maître de conférences à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université, Directeur-adjoint de l'Institut de droit des affaires. Spécialiste de la notoriété et la réputation des entreprises



Vincent Aurez
Economiste, spécialiste des modèles d'affaires de l'économie circulaire. Il est notamment le coauteur de Economie circulaire – Système économique et finitude des ressources.



Isabelle Robert
Maître de Conférences en sciences de gestion à l'Université Lille 2, docteur en sciences économiques. Ses travaux se concentrent sur les business models soutenables. Elle explore les liens entre création de valeur sociale, jeux d'acteurs et analyse du cycle de vie.



Fabrice Flipo
Professeur de philosophie, Institut Mines-Télécom BS et chercheur au Laboratoire de Changement Social et Politique (Paris 7 Diderot), spécialiste du développement durable



Gauthier Roussilhe
Designer spécialisé sur les questions de ressources et d'énergie



Levent Acar
Cofondateur et directeur de l'association i-buycott. Auteur du manifeste « À vos marques, prêts, boycottez »



Kamila Pope
Docteure en Droit de l'Environnement. Chercheuse spécialisée dans la production et consommation durables et la gestion des déchets. Auteure de « Understanding Planned Obsolescence ».



Tim Cooper
Professeur de design et consommation durables, Nottingham Trent University, UK



Valérie Swaen
Professeure de marketing et de RSE, UCLouvain, Louvain Research Institute in Management and Organizations, Belgique



Maud Herbert
PhD, Directrice de recherche et professeure de marketing à l'Université de Lille, experte de la sociologie de la consommation et de la mode circulaire

HÖP HALTE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

HOP (HALTE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE)

LUT'ESS - 204 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS

EN SAVOIR PLUS :

WWW.HALTEOBSOLESCENCE.ORG

NOUS SUIVRE :

